

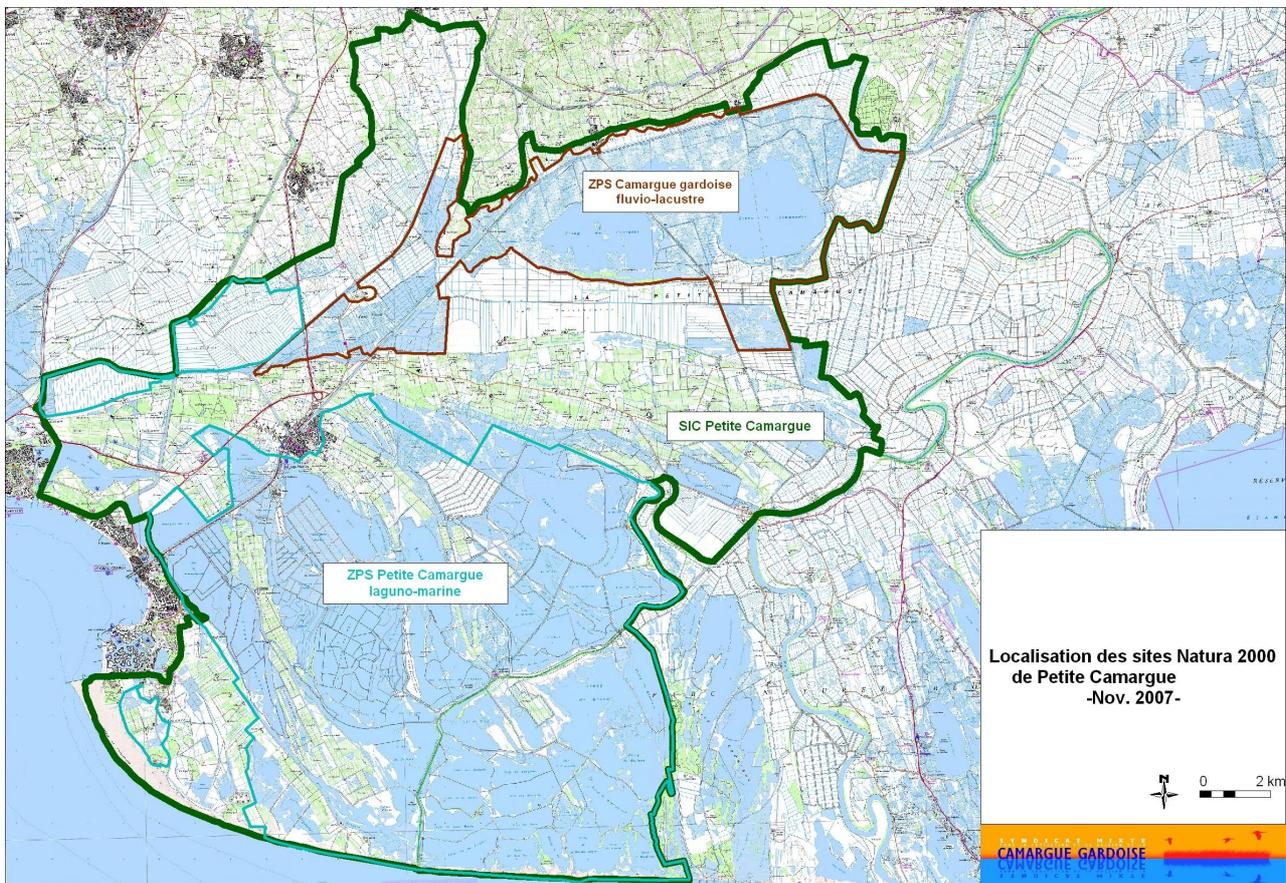
## FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000

SIC « Petite Camargue » FR910406

ZPS « Camargue gardoise fluvio-lacustre »  
FR9112001

ZPS « Petite Camargue laguno-marine »  
FR9112013

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>



**Sites FR910406, FR9112001, FR9112013**

**ZPS/ZSC/SIC (date d'arrêt si existant) : ZPS Camargue gardoise fluvio-lacustre : 26 octobre 2004, ZPS Petite Camargue laguno-marine : 25 avril 2006**

**Département : 30**

**Surface du site: SIC : 34 420 ha**

**Opérateur/animateur du site : Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise (SMCG)**

## Description du site

Ce site, indissociable de la Camargue provençale, est une grande zone humide littorale sur la côte méditerranéenne qui est soumise aux influences de la mer (lagunes et dunes côtières actives) et des eaux douces (cours d'eau, marais, étangs). Il comprend deux ensembles très intéressants :

- d'une part une zone laguno-marine où s'étend un vaste système dunaire très actif (zone d'engraisement du littoral) et très complet (nombreuses variantes d'habitats dunaires). On trouve un important massif dunaire actif avec de nombreuses dunes vives et fixées dont certaines boisées (Genévriers et Pins pignons). D'anciens massifs dunaires situés à l'intérieur des terres sont recouverts par des forêts de Pin pignon. C'est le seul site en Languedoc-Roussillon où cet habitat est représentatif et bien conservé.

On trouve également dans les zones soumises à l'action du coin salé, des secteurs de steppes salées à Limonium et diverses sansouires. Les habitats naturels (prés salés, sansouires) se présentent sous de nombreux faciès en fonction des facteurs du milieu (topographie, permanence de l'eau, et degré de salinité).

Ce site englobe également l'ensemble du site de production des salins d'Aigues mortes, à cheval sur les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône.

- D'autre part une zone fluvio-lacustre constituée de marais et d'étangs doux à saumâtres. Cet ensemble constitue un système dépressionnaire recevant par gravité les eaux du Rhône, du plateau des Costières, du Vistre et du Vidourle. Il comprend de grands étangs peu ou pas salés (Scamandre, Charnier) entourés par une importante roselière de plus de 2500 ha. Une zone importante de prairies humides, riche en espèces remarquables, est présente au nord. Des ripsylves complètent cet ensemble d'habitats.

Ce site est également très important pour la Cistude d'Europe qui est bien représentée.

En ce qui concerne les chiroptères, l'ensemble des espèces trouve ici essentiellement un territoire de chasse et de reproduction.

Les présences du Grand capricorne, de la Lucane cerf volant, de l'Agrion de mercure et de la Cordulie à corps fin ont pu être notées même si peu de données sont disponibles.

## Les habitats d'intérêt communautaire du site *(ne sont pas en ordre décroissant d'enjeux car la priorisation n'a pas été faite dans le Docob des sites Natura 2000)*

Habitats d'intérêt comm	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Lagunes côtières	1150	7189	A	Non renouvellement de l'habitat par fixation du trait de côte, dégradation par destruction directe par les aménagements balnéaires littoraux, dégradations indirectes par la pollution des eaux
Végétation annuelle des laisses de mer	1210	5,9	C	Non renouvellement de l'habitat par fixation du trait de côte, destruction directe par piétinements balnéaires littoraux, modification de la trophie des sables par nettoyage des plages
Végétations pionnières à salicornia et autres espèces des zones boueuses et sableuses	1310	197	A	Non renouvellement de l'habitat par gel artificiel des terres, destruction directe par surpâturage, a contrario absence de pâturage, apport d'eau douce

Prés salés méditerranéens	1410	1603	B	Non renouvellement de l'habitat par gel artificiel des terres, destruction directe par surpâturage, a contrario absence de pâturage ou de fauche pour certains faciès, apports d'eau douce
Fourrés halophiles méditerranéens	1420	1091	A	Non renouvellement de l'habitat par gel artificiel des terres, destruction directe anthropique pour la conversion en lagunes, apports d'eau douce
Steppes salées méditerranéennes	1510	65	A	Non renouvellement de l'habitat par stabilisation du trait de côte et gel artificiel de l'occupation des terres, destruction directe anthropique pour la conversion en lagunes
Dunes mobiles embryonnaires	2110	35,3	C	Non renouvellement de l'habitat par fixation du trait de côte, destruction directe par piétinements balnéaires littoraux et nettoyage des plages, baisse des apports sédimentaires marins globaux
Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	2120	88,6	B	Non renouvellement de l'habitat par fixation du trait de côte, destruction directe par piétinements balnéaires littoraux, baisse des apports sédimentaires marins globaux
Dépressions humides intradunales	2190	10	A	Non renouvellement de l'habitat par fixation du trait de côte, altération directe par piétinements balnéaires littoraux, baisse des apports sédimentaires marins globaux
Dunes fixées du littoral du Crucianellion <i>maritimae</i>	2210	77,6	B	Non renouvellement de l'habitat par fixation du trait de côte, mise en culture (vins des sables, asperges), boisements, destruction directe par piétinements balnéaires littoraux, baisse des apports sédimentaires marins globaux, absence de perturbations (pâturage) sur les peuplements sic sur ancien cordon dunaire
Dunes littorales à <i>Juniperus</i> spp.	2250	161	A	Non renouvellement de l'habitat par fixation du trait

				de côte, mise en culture (vins des sables, asperges), boisements, altération directe par piétinements balnéaires littoraux, conversion en lagunes et développement secondaire sur les digues des Salins
Dunes à végétation sclérophylle des Cisto-lavanduletalia	2260	4,4	A	Non renouvellement de l'habitat par fixation du trait de côte, mise en culture (vins des sables, asperges), boisements, conversion en lagunes et développement secondaire sur les digues des Salins
Dunes avec forêts à Pinus pinea et/ou Pinus pinaster	2270	571	A	Non renouvellement de l'habitat par fixation du trait de côte, mise en culture (vins des sables, asperges), boisements
Herbiers des eaux douces eutrophes	3150	183	-	Dégradation directe par la pollution des eaux (hypertrophisation) engendrant une banalisation des biocénoses originelles, homogénéisation du régime hydrique
Mares temporaires méditerranéennes	3170	27,4	B	Modification du régime hydrique, absence de régime de perturbation ad hoc : pâturage extensifs (lagomorphes, ongulés), non renouvellement de l'habitat par gel artificiel de l'occupation des terres, destruction directe par surpâturage
Prairies humides méditerranéennes	6420	111	A	Non renouvellement de l'habitat par endiguement du Rhône, changement des pratiques extensives d'exploitation, modification du régime hydrique
Mégaphorbiaies méditerranéennes à guimauve officinale	6430	7	A	Non renouvellement de l'habitat par endiguement du Rhône, changement des pratiques extensives d'exploitation, modification du régime hydrique
Prairies de fauche méditerranéennes mésotrophes	6510	80	A	Changement des pratiques extensives d'exploitation, modification du régime hydrique
Forêt galeries à Salix alba et Populus alba	92A0	296	C	Non renouvellement de l'habitat par stabilisation et gel artificiel des terres,

				absence de régime de perturbation ad hoc : crue/exondation des bras du Rhône qui crée des niches de renouvellement
Galeries et fourrés riverains méridionaux	92D0	256	-	Non renouvellement de l'habitat par stabilisation et gel artificiel des terres, absence de régime de perturbation fluvial et marin originel

**Espèces d'intérêt communautaire présentes (ne sont pas en ordre décroissant d'enjeux car la priorisation n'a pas été faite dans le Docob des sites Natura 2000), Oiseaux de l'Annexe I de la Directive Oiseaux et Espèces migratrices régulières non visées à l'annexe I**

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	État de conservation	Menaces principales
Cistude d'Europe ( <i>Emys orbicularis</i> )	1120	Entre [1000 et 10 000] individus	B	Destruction des sites de ponte, curage des roubines, intervention sur berges, expansion de tortues introduites, pollution des sites importants pour l'espèce
Emyde lépreuse ( <i>Mauremys lepros</i> )		Population faible		La donnée est historique et sa présence est à confirmer
Grand Rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrum-equinum</i> )	1304	Entre [50 et 100] individus	C	Disparition des vieux boisements de feuillus et d'arbres morts, dégradation des corridors écologique haies ou cours d'eau ; usage des insecticides (vermifuges à base d'ivermectine notamment) par les éleveurs, disparition du bâti favorable au gîte de reproduction zones anthropisées (vieux mas...)
Murin à oreilles échancrées ( <i>Myotis emarginatus</i> )	1321	Population faible		
Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> )		Population faible		
Petit Murin ( <i>Myotis blythi</i> )	1307	Population faible		
Minioptère de Schreibers ( <i>Miniopterus Schreibersi</i> )		Population faible		
Lucarne cerf volant ( <i>Lucanus cervus</i> )	1083	Population faible		Disparition des bois (feuillus, mixtes ou conifères), des arbres très âgés, des souches et arbres morts
Coleoptère Grand Capricorne ( <i>Cerambyx cerdo</i> )	1088	Population faible		Disparition des bois de feuillus existants, des grands arbres solitaires
Agrion de mercure ( <i>Coenagrion mercuriale</i> )		Population faible		Modification des pratiques actuelles de pâturage, sur-pâturage, modification du milieu, curage des fossés, rupture des débits, le piétinement des berges par les bovins

Cordulie à corps fin ( <i>Oxygastra curtisii</i> )		Population faible		Modification du caractère courant du Vistre, modifications écologiques telles que régression des ripisylves et des haies dans les lits majeurs des cours d'eau au profit de l'agriculture intensive
Aigle botté ( <i>Hieraaetus pennatus</i> )	A092	Population faible		
Aigrette garzette ( <i>Egretta garzetta</i> )	A026		A	
Alouette calendrelle ( <i>Calandrella brachydactyla</i> )	A243		B	
Alouette Lulu ( <i>Lullula arborea</i> )	A246	Population faible		
Avocette élégante ( <i>Recurvirostra avosetta</i> )	A132		A	
Balbusard pêcheur ( <i>Pandion haliaetus</i> )	A094	Population faible		
Barge rousse ( <i>Limosa lapponica</i> )	A157	Population faible		
Blongios nain ( <i>Ixobrychus minutus</i> )	A022		B	
Bruant ortolan ( <i>Ixobrychus minutus</i> )	A379	Population faible		
Busard des roseaux ( <i>Circus aeruginosus</i> )	A081		A	
Bondrée apivore ( <i>Pernis apivorus</i> )	A072	Population faible		
Busard cendré ( <i>Circus pygargus</i> )	A084	Population faible		
Busard Saint-Martin ( <i>Circus cyaneus</i> )	A082	Population faible		
Butor étoilé ( <i>Botaurus stellaris</i> )	A021		B	
Chevalier combattant ( <i>Philomachus pugnax</i> )	A151		B	
Canard chipeau ( <i>Anas strepera</i> )	A051		B	
Canard pilet ( <i>Anas acuta</i> )	A054		B	
Canard siffleur ( <i>Anas penelope</i> )	A050		A	
Canard souchet ( <i>Anas clypaeta</i> )	A056		B	
Chevalier sylvain ( <i>Tringa glaurola</i> )	A166		C	
Cigogne noire ( <i>Ciconia nigra</i> )	A030	Population faible		
Cigogne blanche ( <i>Ciconia ciconia</i> )	A031	Population faible		
Circaète Jean-Le-Blanc ( <i>Circaetus gallicus</i> )	A080	Population faible		
Coucou geai ( <i>Clamator glandarius</i> )	A211	Population faible		
Cygne de Bewickii ( <i>Cygnus columbianus bewickii</i> )	A037		B	

Echasse blanche ( <i>Himantopus himantopus</i> )	A131		B	
Engoulevent d'Europe ( <i>Caprimulgus europaeus</i> )	A224	Population faible		
Faucon crécerellette ( <i>Falco naumanni</i> )	A095	Population faible		
Faucon émerillon ( <i>Falco columbarius</i> )	A098		C	
Faucon d'Eléonore ( <i>Falco eleonora</i> )	A100	Population faible		
Fauvette pitchou ( <i>Sylvia undata</i> )	A302	Population faible		
Flamant rose ( <i>Phoenicopterus ruber</i> )	A035		A	
Faucon pèlerin ( <i>Falco peregrinus</i> )	A103	Population faible		
Foule macroule ( <i>Fulica atra</i> )	A125	Population faible		
Fuligule morillon ( <i>Aythya fuligula</i> )	A061		C	
Fuligule milouin ( <i>Aythya ferina</i> )	A059		B	
Fuligule nyroca ( <i>Aythya nyroca</i> )				
Goéland leucopnée ( <i>Larus cachinnans</i> )	A459		A	
Goéland rائلeur ( <i>Larus genei</i> )	A180		A	
Gorgebleue à miroir ( <i>Luscinia svecica</i> )	A272	Population faible		
Grand Cormoran ( <i>Phalacrocorax carbo</i> )	A017		A	
Grand Duc d'Europe ( <i>Bubo bubo</i> )	A215	Population faible		
Guêpier d'Europe ( <i>Merops apiaster</i> )	A230	Population faible		
Glaréole à collier ( <i>Glareola pratincola</i> )	A135		B	
Grande aigrette ( <i>Egretta alba</i> )	A027		B	
Gravelot à collier interrompu ( <i>Charadrius alexandrinus</i> )	A138		B	
Grue cendrée ( <i>Grus grus</i> )	A127	Population faible		
Guifette moustac ( <i>Chlidonias hybrida</i> )	A196	Population faible		
Guifette noire ( <i>Chlidonias niger</i> )	A197	Population faible		
Héron cendré ( <i>Ardea cinerea</i> )	A028		B	

Héron bihoreau ( <i>Nycticorax nycticorax</i> )	A023		B	
Héron crabier ( <i>Ardeola ralloides</i> )	A024		B	
Héron garde-boeuf ( <i>Bubulcus ibis</i> )	A025		B	
Héron pourpré ( <i>Ardea purpurea</i> )	A029		A	
Hibou des Marais ( <i>Asio flammeus</i> )	A222		B	
Hirondelle de rivage ( <i>Riparia riparia</i> )	A249	Population faible		
Huîtrier-pie ( <i>Haematopus ostralegus</i> )	A130		B	
Lusciniole à moustaches ( <i>Acrocephalus melanopogon</i> )	A293		B	
Marouette ponctuée ( <i>Porzana porzana</i> )	A119		C	
Ibis falcinelle ( <i>Plegadis falcinellus</i> )	A032		B	
Martin-pêcheur d'Europe ( <i>Alcedo atthis</i> )	A229		B	
Milan noir ( <i>Milvus migrans</i> )	A073		B	
Milan royal ( <i>Milvus milvus</i> )	A074	Population faible		
Mouette mélanocéphale ( <i>Larus melanocephalus</i> )	A176		B	
Mouette rieuse ( <i>Larus ridibundus</i> )	A179		A	
Nette rousse ( <i>Netta rufina</i> )	A058		A	
Oedicnème criard* ( <i>Burhinus oedicnemus</i> )	A133		C	
Outarde canepetière* ( <i>Tetrax tetrax</i> )	A128		A	Modification des cultures et des pratiques agricoles, recul des surfaces en herbe, déprise agricole et fermeture du milieu, augmentation de la fréquentation humaine
Panure à moustaches ( <i>Panurus biarmicus</i> )	A323		B	
Rollier d'Europe ( <i>Coracias garrulus</i> )	A231		B	
Phalarope à bec étroit ( <i>Phalaropus lobatus</i> )	A170		B	
Pie-grièche à poitrine rose ( <i>Lanius minor</i> )				
Pie-grièche à tête rousse ( <i>Lanius senator</i> )	A341	Population faible		
Pie-grièche écorcheur ( <i>Lanius collurio</i> )	A338	Population faible		
Pipit rousseline ( <i>Anthus campestris</i> )	A255		B	
Plongeon arctique	A002		B	

( <i>Gavia artica</i> )				
Plongeon catmarin ( <i>Gavia stellata</i> )	A001		B	
Plongeon imbrin ( <i>Gavia immer</i> )	A003		C	
Pluvier argenté ( <i>Pluvialis squatarola</i> )	A141		B	
Pluvier doré ( <i>Pluvialis apricaria</i> )	A140			
Puffin des Baléares ( <i>Puffinus puffinus</i> )	A384		B	
Puffin cendré ( <i>Calonectris diomedea</i> )	A010			
Pygargue à queue blanche ( <i>Haliaeetus albicilla</i> )	A075		B	
Rousserolle turdoïde ( <i>Acrocephalus arundinaceus</i> )				
Rémiz penduline ( <i>Remiz pendulina</i> )				
Rollier d'Europe ( <i>Coracias garrulus</i> )	A231		B	
Sarcelle d'Hiver ( <i>Anas crecca</i> )				
Sterne hansel ( <i>Gelochelidon nilotica</i> )	A189		A	
Sterne pierregarin ( <i>Sterna hirundo</i> )	A193		B	
Sterne caspienne ( <i>Sterna caspia</i> )	A190		B	
Sterne caugek ( <i>Sterna sandvicensis</i> )	A191		B	
Sterne naine ( <i>Sterna albifrons</i> )	A195		B	
Spatule blanche ( <i>Platalea leucorodia</i> )	A034	Population faible		
Talève sultane ( <i>Porphyrio porphyrio</i> )				
Tadorne de Bellon ( <i>Tadorna tadorna</i> )	A048		B	

## Principaux objectifs du site

L'objectif de gestion primordial en Petite Camargue est d'assurer la conservation à long terme de ses habitats naturels, fortement liés aux activités traditionnelles ayant façonné le paysage et souvent à l'origine de la conservation des zones humides sur ce territoire deltaïque. L'intensification excessive de ces activités pouvant néanmoins conduire à une dégradation de ces habitats naturels, l'objectif est donc d'accompagner les acteurs locaux et les gestionnaires afin de leur permettre de conduire leur action de manière extensive et raisonnée.

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
-------------------------	----------------------	-------------------------------

Dunes blanches, embryonnaires et grises	Maintenir une dynamique naturelle du transit du sable, éviter la sur-fréquentation, restaurer les laisses de mer, canaliser les différents passages humains et équins, restaurer les secteurs dégradés, mener une campagne d'information et de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- actions mises en place dans le cadre du programme Life + Lag'Nature : mise en place d'aménagements de canalisation de la fréquentation + panneaux de sensibilisation</li> <li>- travaux expérimentaux de reconstitution de dunes et massifs dunaires</li> <li>- mise en place d'un nettoyage raisonné des plages</li> <li>- mise en place d'un second cordon dunaire, adopter un schéma de protection du trait de cote à l'échelle de l'unité sédimentaire</li> </ul>
Dunes boisées de pins méditerranéens	Préserver le relief du terrain (conservation des dunes résiduelles et des dépressions intra-dunaires), favoriser une gestion en mosaïque çà l'échelle du site, contrôler la fréquentation afin de limiter l'érosion, éviter la fermeture du milieu, entretenir le sous bois , conserver les essences de Pins méditerranéens	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place de plans de gestion et d'aménagements pour chaque pinède</li> <li>- soumission au régime forestier des sites littoraux d'intérêt majeur</li> <li>- classement des pinèdes en EBC</li> </ul>
Lagunes non salicoles	Conserver ou restaurer un équilibre hydrologique entre les apports d'eau douce et salée, assurer les variations saisonnières de niveaux d'eau et salinité pour les lagunes temporaires, maintenir ou améliorer la qualité de l'eau en provenance du bassin versant, maintenir les habitats de l'avifaune patrimoniale, encourager et valoriser les activités traditionnelles intégrant le développement durable et le respect de l'environnement,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi de qualité de l'eau et du milieu</li> <li>- suivi avifaunistique</li> <li>- travail en partenariat avec le SAGE Camargue gardoise</li> </ul>
Lagunes salicoles	Conserver la gestion hydraulique salinière, maintenir ou améliorer la qualité de l'eau en provenance du bassin versant, maintenir la qualité des saumures, maintenir les habitats de l'avifaune patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi de qualité de l'eau et du milieu</li> <li>- suivi avifaunistique</li> <li>- plan de gestion des Salins adapté, en intégrant les objectifs de conservation des habitats et des espèces présents</li> <li>- adapter les programmes de sensibilisation du public sur le rôle écologique d'un salin méditerranéen</li> </ul>
Steppes salées à saladelles, Sansouïres à formation de salicorne annuelle ou vivace,	Assurer un mode de fonctionnement hydraulique dépendant principalement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- signature de contrat Natura 2000 ou MAEt (pâturage)</li> <li>- travail en partenariat avec le</li> </ul>

<p>Jonchaies des marais salés, Prairies halo-psamophiles</p>	<p>des conditions climatiques avec assec estival, favoriser un pâturage de type extensif compatible avec le caractère inondable de l'habitat et en maintenant l'habitat ouvert, maintenir en état les lieux (pas de travail mécanique lourd, pas de semis), éviter la fermeture excessive du milieu</p>	<p>SAGE Camargue gardoise</p>
<p>Pelouses humides et mégaphorbiaies, Marais temporaires</p>	<p>Assurer un mode de fonctionnement hydraulique dépendant principalement des conditions climatiques, favoriser un pâturage de type extensif compatible avec le caractère inondable de l'habitat et en maintenant l'habitat ouvert, maintenir en état les lieux (pas de travail mécanique lourd, pas de semis), maintenir ou améliorer l'état des berges, améliorer le fonctionnement écologique des bassins versants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- signature de MAEt ou de contrat Natura 2000</li> <li>- travail en partenariat avec le SAGE Camargue gardoise</li> </ul>
<p>Ripisylves des fourrés à Tamaris, Ripisylves méditerranéennes</p>	<p>Maintenir l'existence des ripisylves, limiter les interventions lourdes sur le lit mineur de la rivière, maintenir les fonctions de la ripisylve (entretien des berges, frein au comblement du lit, épuration de l'eau, ralentissement de la vitesse de l'eau, augmentation de la biodiversité...), limiter les coupes importantes, conserver les rares fourrés de tamaris d'importance majeure (âge, taille), favoriser l'hétérogénéité et la diversité des ripisylves</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation, formation et échange avec les intervenants propres à ces milieux</li> <li>- classement en EBC</li> <li>- mise en place d'un cahier des charges intégrant les problématiques de protection des ripisylves et un calendrier des interventions</li> <li>- évaluation de l'état de conservation de ces milieux (méthode Carnino)</li> </ul>
<p>Roselières à Butor Etoilé et héron pourpré</p>	<p>Favoriser une gestion concertée et collective de l'eau (variations d'eau saisonnière et assec estival), maintenir et favoriser les activités traditionnelles garantes de la pérennité de ces milieux en encourageant les techniques d'exploitation et les modes de gestion des roselières ayant un impact moindre sur le milieu, proscrire le pâturage dans les roselières exploitées pour la sagne, protéger les colonies de hérons pourprés, suivre la</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- signature de MAEt et de contrat Natura 2000</li> <li>- formation, échanges avec les acteurs concernés par cet habitat : sagneurs, chasseurs, pêcheurs</li> <li>- protection des colonies de hérons pourprés (par Arrêté de biotope)</li> <li>- travail en partenariat avec le SAGE</li> <li>- suivi de la gestion de l'eau et de l'état de conservation des habitats</li> </ul>

	dynamique des population d'espèces d'oiseaux	
Habitats agricoles de l'Outarde canepetière	Eviter l'intensification des pratiques agricoles, favoriser une fauche tardive des prés, conserver un couvert végétal en hiver, renforcer la sensibilisation des agriculteurs, limiter le dérangement sur les principaux sites de nidification et d'hivernage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- signature de MAET</li> <li>- Acquisition foncière des sites sensibles</li> <li>- actions de suivi, de conservation et d'information</li> <li>- séances d'échanges et de sensibilisation des acteurs agricoles concernés</li> </ul>
Habitats aquatiques et de ponte de la Cistude d'Europe	Assurer une gestion « naturelle » de l'eau, maintenir ou améliorer la qualité de l'eau, limiter les apports trophiques, proscrire toute transformation par remblaiement du milieu et éviter la mise à franc bord et les enrochements de berges, maintenir une diversité de la végétation rivulaire des canaux et fossés par une planification des interventions, favoriser un pâturage de type extensif favorable à la ponte des cistudes, maintenir en état les lieux de ponte (pas de travail mécanique des sols), favoriser la coupe hivernal des roselières à l'aide de radeaux, restaurer les connexions entre les foyers de population	<ul style="list-style-type: none"> <li>- signature de MAET et de contrat Natura 2000</li> <li>- travail en partenariat avec le SAGE</li> <li>- communication, sensibilisation auprès des acteurs concernés</li> <li>- suivre l'état de conservation des principales populations de cistude</li> <li>- suivre la qualité de l'eau</li> </ul>
Habitats du Grand Rhinolophe et autres chiroptères	Poursuivre les efforts de sensibilisation sur la protection des gîtes, optimiser la fonction des gîtes des monuments historiques, maintenir l'existence des boisements et des haies et favoriser leur développement le cas échéant, poursuivre les efforts de sensibilisation des agriculteurs à un usage raisonné des produits phytosanitaires et insecticides	<ul style="list-style-type: none"> <li>- actions mises en place dans le cadre du programme Life+ Chiromed : prospections de nouveaux gîtes, réhabilitation de gîtes existants, sensibilisation et communication menées auprès des propriétaires et du public, plantations de haies...</li> </ul>
Espèces d'oiseaux légitimant la création des ZPS	Assurer un mode de gestion hydraulique dépendant principalement des conditions climatiques, maintenir les habitats des colonies d'eau, limiter le dérangement des colonies en période de nidification, mener des campagnes de	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des espèces avifaunistiques</li> <li>- signature de contrat Natura 2000 pour la création ou réhabilitation d'ilot de nidification pour les larolimicoles, les flamants roses</li> <li>- travaux de restauration des ilots de nidification de la lagune de la Sicarex</li> <li>- travail en partenariat avec les</li> </ul>

	sensibilisation du public	salins d'Aigues Mortes et les Domaines Listel – plan d'action de limitation des populations de goélands leucophées et gestion des sites de nidification des larv limicoles et ardédés et Petite Camargue
--	---------------------------	---

## **Pour en savoir plus :**

*Contact : (opérateur, nom/adresse)*

*Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise*

*Centre de découverte du Scamandre*

*Route des Iscles – Gallician*

*30600 VAUVERT*

*04 66 73 52 05*

*Sources d'information :*

*Site du MEDDE: [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)*

*Site de la DREAL LR : [www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr](http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr)*

*Site de la DDTM : [www.gard.equipement.gouv.fr](http://www.gard.equipement.gouv.fr)*

*Site de l'opérateur : [www.camarguegardoise.com](http://www.camarguegardoise.com)*